République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~~

Délibération n°2014-03 du Comité syndical du Jeudi 16 Janvier 2014

~~~~

TARIFS DES SERVICES DE L'AGENCE ECONOMIQUE DU PAYS

L'an deux mil quatorze le seize janvier à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 7 janvier 2014.

Etaient présents ou représentés :	**Christian BILHAC, Marie-Christine BOUSQUET, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSSET, Bernard FABREGUETTES, Joëlle GOUDAL, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Eric PALOC, Michel SAINTPIERRE, Philippe SALASC Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Louis VILLARET**
Absents ou excusés :	**Yves BAILLEUX MOREAU, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Gérald VALENTINI**
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 16	

Vu que l'agence économique du Pays Cœur d'Hérault propose aux usagers du territoire un centre d'affaires et un lieu d'accueil,

Considérant qu'il convient de fixer une grille tarifaire annuelle pour l'utilisation de ces services.

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **D'adopter** la grille tarifaire 2014 ci-annexée,
- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tout document afférant à cette affaire et notamment les conventions correspondantes.

Clermont l'Hérault, le 30 Janvier 2014

Publiée le 30 Janvier 2014

Transmise le 30 Janvier 2014

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE
le 30/01/2014
Application agréée E-legalite.com
034-200017127-20140130-DEL2014_03-DE